

Lundi 14 octobre 2013

**Déplacement de
Vincent Peillon et Arnaud Montebourg
dans l'Ain**

**Les Campus des métiers et des qualifications
au cœur du redressement productif des territoires**



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DU REDRESSEMENT
PRODUCTIF

SOMMAIRE

DEPLACEMENT DE VINCENT PEILLON ET ARNAUD MONTEBOURG.....	3
Programme de la visite	3
LE CAMPUS DES METIERS DE LA PLASTURGIE : PLASTI CAMPUS D'OYONNAX-BELLIGNAT	4
Un territoire de synergies entre industrie et formation	4
Une offre de formation complète	5
La vie du Campus	5
Le pilotage et l'organisation	5
Une labellisation qui profite à tous les acteurs.....	6
LANCEMENT DES CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS	7
Un pôle de formation en synergie avec les politiques territoriales de développement économique.....	7
Le label « Campus des métiers et des qualifications ».....	8
12 Campus déjà labélisés.....	8
Une dynamique qui se poursuit	8

CONTACTS PRESSE

Ministère de l'éducation nationale
01 55 55 30 10
spresse@education.gouv.fr

Ministère du redressement productif
01 53 18 33 80
L-sircom-attaches-presse@finances.gouv.fr

DÉPLACEMENT DE VINCENT PEILLON ET ARNAUD MONTEBOURG

Lundi 14 octobre 2013

Programme de la visite

- > 14h55 Arrivée de Vincent Peillon et Arnaud Montebourg au Campus des métiers
Plasti Campus d'Oyonnax-Bellignat
1, rue Pierre et Marie Curie, Bellignat

- > 15h00 Visite des différents espaces du campus de plasturgie : espaces dédiés aux élèves
de la série STI2D, ateliers de production, centre technique, laboratoires.
Échanges avec les enseignants, les élèves et les industriels
Intervention des ministres

- > 16h30 Point presse informel

LE CAMPUS DES METIERS DE LA PLASTURGIE : PLASTI CAMPUS D'OYONNAX-BELLIGNAT



Un territoire de synergies entre industrie et formation

Le projet de campus des métiers d'Oyonnax-Bellignat a pour objectif de fédérer, autour de la plasturgie, des industries et des institutions de formation professionnelle. Il s'inscrit sur un territoire porteur de synergies déjà fortes dans ce domaine : la « Plastics Vallée ».

Lieu emblématique de la plasturgie – première concentration de l'industrie du plastique en Europe –, cette vallée regroupe, au cœur d'un technopôle, le lycée Arbez-Carme (Bellignat), le lycée Robert-Doisneau (Vaulx-en-Velin), le GRETA Val Bugey Léman, deux unités de formation par apprentissage, l'INSA de Lyon, le pôle de compétitivité Plastipolis, le pôle européen de la plasturgie et 200 entreprises du secteur d'activité.

Le pôle de compétitivité Plastipolis, à rayonnement international, fortement appuyé par la région Rhône-Alpes, coordonne les actions de l'ensemble des acteurs. Il a mis en évidence le besoin d'une **restructuration globale de la filière, notamment d'une meilleure coordination entre la recherche et la formation d'une part et les activités industrielles d'autre part.**

La proximité entre le technopôle et les entreprises conduit déjà à des partenariats étroits entre les mondes de la formation, de la recherche et de l'entreprise. Les branches professionnelles (plasturgie et métallurgie) accompagnent le projet, particulièrement pour le développement de l'apprentissage.

Une offre de formation complète

Les établissements de formation proposent tous les niveaux de diplômes, du CAP au diplôme d'ingénieur (avec l'INSA Lyon), sous statut scolaire, d'apprenti ou de formation continue. Les passerelles entre les niveaux de formation et entre les statuts facilitent la continuité des parcours.

Le lycée **ARBEZ CARME**, établissement-support du Campus, lycée des métiers de l'outillage et de la plasturgie, prépare aux diplômes suivants :

- baccalauréat général S ;
- baccalauréat technologique Sciences et techniques de l'industrie et du développement durable (STI2D) ;
- baccalauréats professionnels et CAP dans les filières suivantes :
 - Métallurgie (Bacs professionnels : Outillages, Maintenance des équipements industriels MEI, Étude et définition des produits industriels – EDPI),
 - Plastiques et composites (bac professionnel Plastiques et composites, licence professionnelle Outillage et plasturgie) et CAP Conduite d'installation de production),
 - Numérique (bac professionnel Systèmes électroniques numériques - SEN),
 - Industries graphiques et métiers d'art (bac professionnel Artisanat et métiers d'art) ;
- BTS Ingénierie collaborative concourante ;
- licence professionnelle Outillage et plasturgie (en partenariat avec l'Université Lyon I).

Le lycée **Robert-Doisneau** est en voie de rejoindre le Campus.

L'**INSA de Lyon** forme au diplôme d'ingénieur en Génie mécanique et met à disposition du Campus le centre de moyens et de compétences, au service des activités de recherche, de formation et de transfert en plasturgie. Un projet partenarial de fabrication d'un produit innovant renforce les liens entre les deux établissements. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est pleinement intégrée à l'offre de formation.

Une **plateforme technologique PLASTETUDE** accompagne depuis plusieurs années les échanges industriels entre les établissements de formation, les laboratoires de recherche et les entreprises.

La vie du Campus

La vie culturelle et sportive d'Oyonnax et de la communauté de communes, du centre culturel Aragon, prend en compte les étudiants du Campus, en développant notamment les activités sportives de pleine nature structurées autour des projets inter-établissements. La réussite nationale de l'équipe de rugby, qui officie cette année en Top14, augmentera son attractivité.

Le pilotage et l'organisation

Un comité de pilotage et un comité technique permettront de coordonner l'ensemble des dispositifs.

Il sera composé du président du Conseil régional Rhône-Alpes, du recteur de l'Académie de Lyon et d'un représentant de chaque structure constitutive.

Une convention de partenariat est en cours d'élaboration entre les parties prenantes.

Une labellisation qui profite à tous les acteurs

Le projet de Campus des métiers et des qualifications « Plasti Campus » répond à des demandes exprimées par tous les acteurs de la « Plastics Vallée » : tous attendent de ce projet qu'il permette des échanges mieux structurés, des pratiques et des outils mutualisés.

Surtout, **la labellisation de ce Campus des métiers et des qualifications est l'occasion de montrer ce que la politique de formation en plasturgie apporte au développement économique de la région, en s'inscrivant dans la ligne stratégique du pôle de compétitivité Plastipolis.**

Les jeunes de la région pourront également avoir accès à des formations en lien direct avec un secteur industriel de pointe et porteur d'emplois.

La compétitivité des entreprises du secteur bénéficiera d'une plus grande cohérence entre la formation et la recherche d'une part et l'industrie d'autre part. Enfin, renforcer l'attractivité des formations scientifiques et techniques permettra de mieux doter une industrie qui a besoin de salariés dont les qualifications sont adaptées aux évolutions technologiques.

LANCEMENT DES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

Un pôle de formation en synergie avec les politiques territoriales de développement économique

Les Campus des métiers et des qualifications contribuent à **soutenir**, par la formation, **les politiques territoriales de développement économique et social**. Leur dynamique doit faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi. Ils peuvent en outre s'inscrire dans une synergie avec les pôles de compétitivités régionaux. C'est pour répondre à ces enjeux que les collectivités régionales sont associées dès la conception du campus.

La loi pour la refondation de l'école du 8 juillet 2013 fixe à la Nation l'objectif de **valoriser l'enseignement professionnel, atout pour le redressement productif de la France et pour l'insertion professionnelle des jeunes. La création des Campus des métiers et des qualifications s'inscrit dans cette perspective.**

Les campus des métiers regroupent des acteurs de la formation professionnelle autour d'une filière économique. Ils peuvent rechercher des synergies entre des lycées professionnels et polyvalents, des centres de formation des apprentis, des organismes de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche ainsi que des entreprises. Regroupant en un même lieu et/ou en réseau des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, il associe, au sein d'un partenariat renforcé, des entreprises, des laboratoires de recherche et des associations à caractère sportif et culturel. Il comprend au moins un établissement public local d'enseignement.

Ils sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à enjeu économique national ou régional soutenu par la collectivité et les entreprises (pôles de compétitivités, développement de nouvelles filières industrielles...) : aéronautique, bâtiment et travaux publics, énergies nouvelles, numérique, métallurgie...

Ils proposent aux jeunes des pôles d'excellence offrant une gamme de formations générales, technologiques et professionnelles jusqu'au plus haut niveau, dans un champ d'activités d'avenir. Ils permettront aux entreprises d'embaucher des salariés bien formés et favoriseront le développement économique régional et l'insertion professionnelle des jeunes.

Ils se dotent **d'équipements résidentiels** et **soutiennent la vie associative** afin de créer un climat propice à une dynamique de formation durable.

Les Campus des métiers et des qualifications proposent **des filières de formation en lien avec la politique de redressement productif** :

- **filières créatrices d'emploi**, telles que celles de l'industrie, du bâtiment et des travaux publics, des industries graphiques, de l'énergie, du numérique, mais aussi de l'hôtellerie-restauration et d'autres secteurs des services ;
- **filières d'avenir**, en lien notamment avec les technologies génériques, dont le numérique, la santé et l'économie du vivant, la transition énergétique ou la sécurisation des informations et des transactions.

Les **liens privilégiés avec les entreprises locales** facilitent l'accueil des élèves pour leur formation en entreprise et la formation continue des salariés. Ils favorisent également la réalisation de prototypes, en mettant des plateaux techniques à disposition du campus. C'est un lieu propice à **l'innovation technologique** sous toutes ses formes et aux **transferts de compétences**.

Afin de favoriser les parcours des élèves jusqu'aux diplômes de l'enseignement supérieur, les Campus des métiers et des qualifications **facilitent la mixité des parcours**, permettant aux jeunes d'adopter différents statuts tout au long de leur formation : scolaire, apprentissage, voire stagiaire de la formation professionnelle. Ainsi les Campus des métiers et des qualifications peuvent comporter des centres de formation d'apprentis (CFA) et des organismes de formation continue. Parmi les objectifs des Campus figure le développement de la dimension internationale de leurs formations.

Ces campus participent ainsi au redressement productif, au développement économique des territoires et à la compétitivité des nouvelles filières industrielles en mobilisant les établissements d'enseignement professionnel et technologique.

Le label « Campus des métiers et des qualifications »

Les projets de campus font l'objet d'une labellisation pour une durée de quatre ans, renouvelable. Cette labellisation est attribuée par une commission composée de représentants des collectivités régionales, des recteurs, de l'Association des régions de France (ARF), des inspections générales de l'éducation nationale, des directions du ministère de l'éducation nationale, du ministère de l'enseignement supérieur et du ministère du redressement productif.

12 Campus déjà labélisés

Dans le cadre du premier appel à projets, paru au Bulletin officiel de l'Éducation nationale du 16 mai 2013, 17 projets ont été présentés par les régions et les rectorats. Douze projets ont fait l'objet d'une proposition de labellisation par la commission. Ils concernent des filières marquées par l'évolution accélérée des technologies.

Une dynamique qui se poursuit

Un deuxième appel à projets est prévu pour l'année scolaire en cours. Il sera l'occasion d'atteindre **l'objectif de réalisation d'au moins un Campus des métiers par région**, de **faire émerger des Campus des métiers autour de thématiques très innovantes comme le numérique ou très ancrées dans des dynamiques régionales comme le tourisme, l'hôtellerie et la restauration.** Il fera l'objet d'un partenariat renforcé avec l'Association des régions de France.

Un décret définissant le label « Campus des métiers et des qualifications » et fixant les conditions de labellisation devrait être présenté aux instances consultatives d'ici fin novembre. La liste des campus labellisés sera publiée par arrêté. Ce décret précisera la composition de la commission nationale de labellisation dans laquelle des représentants du ministère du redressement productif seront intégrés.

Un bilan d'étape et un suivi de chaque campus seront assurés par la commission de labellisation avec l'appui de la DGESCO, à l'issue de deux ans d'attribution du label. Une évaluation des activités et des résultats des campus labellisés sera réalisée au cours de la quatrième année de labellisation, en vue du renouvellement du label. Des indicateurs communs d'évaluation seront produits pour évaluer les résultats et l'impact sur le territoire.